

la foi, toutes deux inséparablement unies dans le cœur de tout Canadien français.

GEORGES-H. BAREL, M. D.,  
Président général de l'A. C. J. C.

### L'A. C. J. C. AU MANITOBA

On parle depuis quelques années déjà, chez les jeunes, d'organiser une Union Régionale manitobaine de l'A. C. J. C. C'est une excellente idée. Seulement pour la réaliser il faut faire surgir encore quelques cercles. Il semble que la chose serait possible dans quelques-unes de nos paroisses de campagne. Il en existe dans les campagnes de la province de Québec et la paroisse de Saint-Claude, au Manitoba, possède depuis plusieurs années un cercle très vivant. La chose n'est pas si difficile qu'elle peut le paraître au premier abord et elle en vaut la peine. Il est d'une grande importance de déposer dans l'intelligence des jeunes gens des idées qu'on ne saurait guère leur inculquer en dehors de l'atmosphère spéciale du cercle.

Un autre avantage d'un cercle dans une paroisse, c'est d'ouvrir une sphère d'action à l'activité des jeunes gens. Cet âge est exubérant et il faut que son activité se dépense de quelque façon. Le cercle lui fournit l'occasion de la dépenser avec fruit. Nous ne voulons pas insister, mais nous nous permettons de recommander de nouveau l'opuscule du R. P. Bellavance, S. J., *dédié à ses frères du clergé paroissial* et intitulé: *Pour préparer l'avenir*, (1300, rue Bordeaux, Montréal).

Nous croyons savoir que la paroisse de Saint-Jean-Baptiste aura bientôt son cercle de l'A. C. J. C. Avec les deux de Saint-Boniface et celui de Saint-Claude, ça en fera quatre ! Encore deux ou trois autres et l'on pourra constituer l'Union Régionale manitobaine.

### LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE

#### DE SAINT-BONIFACE

*À l'occasion de la publication des lettres de Mgr Provencher, premier évêque de Saint-Boniface, par la Société Historique, il nous fait plaisir de reproduire l'article suivant sur cette Société, article dû à la plume de M. L. Leau, de Paris, l'un de ses plus précieux collaborateurs, et emprunté à La Canadienne, numéro d'avril 1913.*

L'exploration et la civilisation de l'Ouest canadien sont œuvres françaises. Ce sont des missionnaires et des découvreurs de l'époque française qui l'ont jalonné de postes et qui ont apporté aux tribus sauvages les bienfaits de la religion catholique. Depuis la cession, ce sont